

# Vallet INFO

AVRIL  
& MAI  
2023

[www.vallet.fr](http://www.vallet.fr)

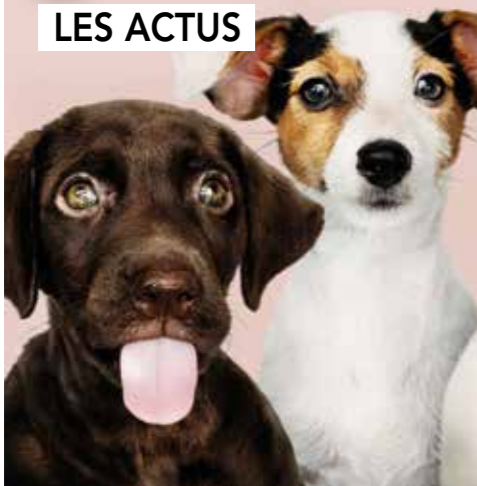


## CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL UN NOUVEAU BÂTIMENT

Page 8

6

LES ACTUS



8

DOSSIER



11

EN ACTION



21

CULTURE



22

AGENDA



18

VIE ASSOCIATIVE



Mairie : 9 rue François Luneau, 44330 VALLET - 02 40 33 92 00  
 Directeur de la publication et de rédaction : Jérôme MARCHAIS  
 Rédaction, mise en page : Floriane ÉPIÉ, Auriane SIRE  
 communication@vallet.fr  
 Crédits photos : Mairie, Photographein, associations  
 Création : www.STUDIORICOM.com • 02 41 58 11 12  
 Mise en page : Service communication  
 Imprimeur : Imprimerie Allais / Imprimé sur du papier recyclé,  
 fabriqué en France, utilisation d'encre végétale.  
 Distribution : Andegave communication  
 Tirage : 4 500 exemplaires  
 ISSN 2966-5655



NOUS SORTONS TOUT JUSTE DE L'HIVER AFIN DE RETROUVER LA DOUCEUR DU PRINTEMPS. LES BOURGEONS SONT PARTOUT, LES JOURS RALLONGENT, NOUS RETROUVONS UN PEU DE LÉGÈRETÉ, ÇA FAIT DU BIEN.

Pour entamer cette nouvelle saison, petit point sur nos bâtiments municipaux qui sont à l'honneur actuellement. Le nouveau Centre Technique Municipal (CTM) nous a été livré début avril. Initié en 2019, son utilisation nous projette pour les quarante années à venir.

Ce nouveau CTM a été conçu pour répondre à une problématique d'espace en regroupant l'ensemble des services techniques afin d'améliorer la qualité de vie au travail, faciliter l'organisation des services mais aussi pour répondre aux besoins d'une population qui s'accroît. Il se veut donc plus grand et performant pour accueillir la trentaine d'agents qui y travaille.

Nous sommes conscients que ce projet a un coût pour le contribuable, avec l'acquisition du terrain et du bâtiment industriel en 2019, la réhabilitation du bâtiment, tous les frais connexes : d'architecte, d'études et les obligations légales qui nous incombent, mais nécessaires pour l'organisation technique municipale.

Nous avons souhaité également équiper le bâtiment de panneaux photovoltaïques sur une surface de 440 m<sup>2</sup>. Cette pose a engendré un coût supplémentaire puisqu'il a fallu renforcer la charpente. Mais cet approvisionnement d'électricité reversé par la collectivité dans le circuit Enedis permettra de bénéficier d'une rémunération valorisée par une remise sur la consommation de bâtiments appartenant à la collectivité qui ont été préalablement identifiés. Vous découvrirez les détails du projet dans le dossier de ce bulletin.

Aussi, pour remercier tous les partenaires qui ont œuvré à la réussite de ce projet, une inauguration du bâtiment est d'ores et déjà prévue le vendredi 9 juin. Elle sera suivie le samedi 10 juin d'une matinée portes ouvertes pour présenter ce nouvel équipement aux habitants.

Toujours concernant la politique de gestion des bâtiments, depuis le 15 mars, nous avons commencé la réhabilitation des salles 7 et 8 (bâtiment à droite de la médiathèque) du centre Emile Gabory. S'ensuivront les travaux dans le bâtiment à côté de la mairie pour y accueillir la police municipale ainsi que de nouveaux aménagements dans des bureaux situés au Petit Palais afin de réorganiser les différents espaces utilisés par les associations, les organismes dédiés à la population. La livraison de tous ces travaux est prévue pour septembre 2023.

Bon début de printemps et surtout ne vous découvrez pas d'un fil !

À votre écoute.

Jérôme MARCHAIS  
MAIRE DE VALLET

## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Renouvellement de titres d'identité : anticipez vos démarches ! Le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) explique de manière très simple et détaillée les informations demandées, les étapes de la démarche. Pensez à renouveler votre titre d'identité au minimum six mois avant d'en avoir besoin. Le délai moyen est de 65 jours. Mais pourquoi un allongement soudain ? En cause, le COVID oui encore... Près d'un million de cartes d'identités n'ont pas été renouvelées en 2020 en raison des confinements. Des cartes périmées pour des démarches administratives ou des voyages décalés, qui ont repris lors de la sortie progressive de la pandémie. Les usagers ayant reporté ce renouvellement, ont créé un effet cascade. Les protocoles sanitaires mis en place demandaient un rallongement des durées de rendez-vous, donc une diminution du nombre et par conséquent un rallongement des délais. Enfin, la nouvelle forme de la carte d'identité a suscité un certain engouement, effet de mode peut-être. N'oublions pas que

le BREXIT exige dorénavant des Européens qu'ils présentent un passeport pour entrer au Royaume-Uni. Enfin, la prolongation tolérée de 5 ans des cartes d'identité périmées arrive à échéance pour les premières cartes concernées (2006 à 2014).

Malgré cette tension, sachez que la mairie de Vallet propose plus de créneaux que la moyenne portant ainsi à une centaine de demandes par semaine, que tout est mis en œuvre pour faciliter vos démarches et réduire le délai d'attente. Oui, les rendez-vous ne se prennent plus par téléphone, les sollicitations étant en forte croissance, elles perturbent le fonctionnement habituel au détriment des autres demandes.

Dans un souci de respect pour les agents qui travaillent nous appelons à du civisme de la part des utilisateurs. Les agents n'ont pas à subir d'agressions. Ils n'ont rien à voir avec les délais rallongés. Malheureusement dans la

majorité des cas, l'impatience vient du fait que la personne n'a pas anticipé le renouvellement de son titre d'identité et se trouve confrontée à un état d'urgence qui aurait pu être anticipé.

Des guichets supplémentaires ont été ouverts pour désengorger les mairies. Tentez si nécessaire de prendre rendez-vous dans d'autres villes car cette démarche n'est pas liée à votre lieu de résidence.

En attendant, les beaux jours se profilent, la période des examens aussi, alors vérifiez bien votre date de validité et tout se fera dans les temps.

## VALLET EN TRANSITION

Pas de tribune transmise pour cette édition.

## VALLET NOUVEL AIR

La culture bénévole est l'expression d'une identité collective mêlant l'appropriation des valeurs, de l'histoire, des contraintes, des habitudes à l'œuvre dans une association. Elle est donc unique et soumise à évolution. La vitalité de la vie associative tient en sa diversité et ses bénévoles. Ces derniers sont essentiels, précieux. Sans bénévoles la vie associative n'existerait pas. Le 4 février dernier, la nuit du sport, organisée

par l'Office Municipal des Sports, mettait à l'honneur seize bénévoles. Nous ne pouvons que nous réjouir qu'une telle soirée puisse exister. C'est un début. Depuis plusieurs années, il existe un réel enjeu pour les dirigeants associatifs de rechercher, renouveler, fidéliser les bénévoles à l'heure où des changements sociétaux se confirment. Et le soutien doit venir de toutes et tous. Il est de fait important de savoir encourager,

reconnaitre l'engagement et l'implication des bénévoles mais surtout les accompagner. Au-delà de l'expression des regrets formulée lors de la soirée - mais pas que -, il était inapproprié de qualifier de « meilleurs » les seuls clubs présents lors de cette soirée. Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle mais collective. Si tu critiques un bénévole, sois sûr d'être capable de le remplacer. Contact : valletnouvelair@gmail.com



### JANVIER & FÉVRIER

#### NAISSANCES À LA COULÉE DE LA LOGNE

En ce début d'année, la coulée de la Logne a accueilli trois nouveaux nés : un petit mouton de Jacob en janvier, baptisé Umi, un petit cheureau né en février, qui s'appelle Ulysse et un petit mouton Shetland, Uranus, né en mars.

© Photographie



### 18 & 19 MARS

#### FOIRE DU VIGNOBLE

La 74<sup>ème</sup> édition de la Foire du Vignoble s'est parfaitement déroulée. Fabienne THIBEAULT, marraine de cette édition, a mis à l'honneur la thématique : Le Québec. Les organisateurs estiment à 12 000 le nombre de visiteurs.

### 24 MARS AU 26 AVRIL

#### FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

L'exposition sur les fouilles archéologiques menées à Vallet a commencé ! RDV dans l'atrium de la mairie pour découvrir les objets anciens et l'histoire de Vallet.



## DÉJECTIONS CANINES LA RUE N'EST PAS UN CROTTOIR !

Les déjections canines posent de véritables problèmes : dégradations du cadre de vie, souillures des espaces publics et prolifération des microbes. Sans compter le coût important du nettoyage des zones souillées et le temps consacré par les agents ! En plus du manque d'hygiène, cela est un profond manque de respect envers le personnel municipal et plus globalement envers les habitant.e.s.

La ville a constaté que des habitant.e.s ont entouré à la craie les déjections présentes sur les trottoirs du centre-ville. Cela met en lumière l'irrespect de certains propriétaires. Les Valletais.e.s sont directement impacté.es par ces incivilités. Le ou la propriétaire est tenu de procéder au ramassage des déjections de son chien sur toute partie du domaine communal. Avoir un sac avec soi, c'est bien, l'utiliser à chaque fois, c'est mieux !

Pour rappel, les déjections canines sont interdites sur les espaces publics : voies, trottoirs, espaces verts (parterres, jardinières, parcs) et zones de jeux pour enfants. Le non ramassage des déjections de son chien est amendable : le propriétaire indélicat s'expose à une amende de 135 € selon l'article R632-1 du code pénal.

Respectons notre cadre de vie. Soyons vigileant.es et responsables.



## NUISANCES SONORES DES RÈGLES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Avec le début du printemps, l'envie se fait ressentir de profiter des jardins et des extérieurs jusqu'à des heures tardives.

Pour le respect de chacun, nous vous rappelons que l'usage des tondeuses à gazon et autres appareils à moteur ou électriques (taille haies, tronçonneuse...) est interdit les jours ouvrés avant 8h et après 20h, les samedis avant 8h et après 19h, les dimanches et jours fériés.

Les nuisances sonores peuvent aussi être liées à de la musique trop forte, à des discussions prolongées, à des aboiements intempestifs ou répétitifs... Les personnes à l'origine de trouble de la tranquillité et de tapage nocturne sont passibles d'une amende de 68 euros. Il est toujours dommageable de faire intervenir la police quand les problèmes peuvent être évités en prévenant au préalable son voisinage.

L'arrêté municipal est disponible sur le site de la mairie.

## DES AGENTS VICTIMES D'INCIVILITÉS

Des usagers nerveux, des agents du service public qui trinquent... Ces derniers font face à une recrudescence d'incivilités, d'insultes voire parfois d'agressions. Les agents de la police municipale, des services techniques sont particulièrement concernés, tout comme les agents de l'action sociale, mais aussi le personnel de l'état-civil, fréquemment agressé par des usagers, excédés des délais qui ne sont pas de leur fait, pour obtenir un titre d'identité.

Pour rappel, les agents sont impliqués au quotidien pour maintenir une ville où il fait bon vivre et assurer des services aux usagers. Les insultes, agressions, menaces ne sont pas tolérables et punies par la loi. Ces infractions sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 euros et 2 ans d'emprisonnement.



## LES CHAMPS BARRÉS IMAGINER ENSEMBLE LE FUTUR ÉCOQUARTIER DE LA COMMUNE



Classé en « zone à urbaniser », le site des Champs Barrés est voué à devenir un nouveau lieu de vie de Vallet. Ce projet d'envergure nécessitera du temps et plusieurs étapes avant de se concrétiser. La toute première phase est de définir les ambitions et la programmation de ce futur lieu de vie pour qu'il réponde aux besoins liés à l'évolution de la population tout en intégrant les enjeux de la transition écologique. La commune est accompagnée d'une équipe pluridisciplinaire composée d'urbanistes, d'architectes, de paysagistes et d'un bureau d'étude environnement et infrastructures.

Cette étude sur le secteur des Champs Barrés est lancée avec la volonté forte de coconstruire un projet innovant en termes de manière de bâtir et d'habiter. Pour cela, la commune souhaite proposer aux habitant.e.s intéressé.e.s de s'impliquer dans la conception du projet ; notamment, en intégrant le Comité de co-conception du futur quartier. Ce groupe de citoyens volontaires sera ainsi associé à l'élaboration du programme, en lien étroit avec les élus et l'équipe engagée pour l'étude de faisabilité.

Afin de partager les premiers enjeux et ambitions pour ce projet et de présenter les modalités de participation au Comité de co-conception, **une réunion publique est organisée le mardi 2 mai 2023 à 20h au Champilambart, salle Rabelais.**

En complément, pour permettre à tous de contribuer à la réflexion, un questionnaire sera publié sur le site internet de la commune à partir du 3 mai afin de recueillir toutes les idées, suggestions et avis des habitants.

## CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Vous êtes arrivés sur Vallet depuis mars 2022 ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie avant le 15 avril.

Une cérémonie des nouveaux arrivants est prévue le 12 mai 2023.

Si vous souhaitez y participer et recevoir une invitation, merci de vous rapprocher de l'accueil de la mairie.



1 QUESTION  
1 RÉPONSE



**MATHIEU  
LEGOUT**  
Adjoint  
à l'urbanisme

**Je suis vigneron et je veux installer « un bar/ guinguette » sur mon exploitation agricole, pour faire déguster et vendre ma production, que faut-il déclarer ?**

### AU TITRE DE L'URBANISME

Le règlement du PLU en zone A autorise « Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ainsi que les locaux destinés à la vente des produits dans le cadre d'une exploitation agricole sous réserve d'une bonne intégration paysagère, d'être implantées dans la continuité du village ou des bâtiments d'exploitations, de ne pas générer de contrainte vis-à-vis des habitations environnantes ».

**Attention aucune installation possible en zone AV où la protection viticole est stricte.**

### LES AUTORISATIONS D'URBANISME NÉCESSAIRES

#### De manière temporaire :

Il s'agit d'une guinguette installée maximum 3 mois de l'année sur ma propriété : il n'y a pas d'autorisation d'urbanisme nécessaire, un courrier est à transmettre avant l'installation à la commune avec les dates projetées et le lieu envisagé.

#### De manière permanente :

- Un mobil home/caravane de 5 à 20 m<sup>2</sup> : une déclaration préalable,
- Un mobil home/caravane de + 20 m<sup>2</sup> : un permis de construire.

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous donner plus de renseignements.

### AU TITRE DES DÉBITS DE BOISSONS

Toute personne se livrant à la vente au détail de boissons provenant de sa récolte n'exerce pas son activité en qualité de débitant de boissons.

- Ainsi, sont dispensés de licence les vignerons :
- qui vendent leurs vins à emporter ou à expédier
- font déguster gratuitement en vue de le vendre
- sur leur lieu de production (Entrepôt Fiscal)

**Attention**, si le vigneron crée « un bar-guinguette » c'est-à-dire qu'il vend des verres de vins (payants, à consommer sur place) et que les quantités de vins ne correspondent pas à une dégustation (c'est-à-dire plus de 4 à 5 cl environ de vin) : le vigneron devra obtenir une licence "à consommer sur place" (licence III a minima). La demande de licence est à formuler auprès de la police municipale.



## VIE MUNICIPALE UN NOUVEAU CTM PLUS FONCTIONNEL

Les agents intégreront le nouveau Centre Technique Municipal (CTM) mi-avril. La volonté de déménager le centre était déjà actée mais lorsque l'opportunité d'acquérir un nouveau bâtiment s'est présentée à la commune, le projet s'est accéléré. Suite à une concertation avec les agents concernés qui se sont montrés favorables, l'opération était lancée !

### UN CTM PLUS GRAND ET PLUS OPÉRATIONNEL

Depuis 2019, le projet d'un nouveau CTM est ancré. Outre le besoin de disposer d'un outil plus adapté pour répondre aux besoins d'une population croissante, l'ancien ne répondait plus aux besoins des agents. Les bureaux étaient trop petits, les sanitaires et vestiaires non adaptés, ne respectaient pas la mixité, les espaces de stockage n'étaient pas optimums... Peu fonctionnel, le déménagement n'était plus une option. S'ajoutait à cela, la localisation : situé en plein centre-ville, le site se trouvait au milieu des habitations.

En effet, avec le projet de ZAC Saint Christophe à vocation d'habitat, le CTM devait trouver un nouveau lieu d'implantation plus cohérent avec son activité. La zone économique des Dorices est ainsi apparue comme étant le lieu idéal.

Ce nouveau centre de 1 900m<sup>2</sup>, dont

140m<sup>2</sup> de bureaux et 200 m<sup>2</sup> de vestiaires, sanitaires, infirmerie..., a été entièrement adapté aux besoins des agents et s'inscrit dans une vision sur le long terme. Il permet aussi à chaque entité de disposer de son atelier. Au rez-de-chaussée, le CTM se compose de quatre locaux de stockages, de six ateliers (espaces verts, maçonnerie, menuiserie, plomberie, serrurerie, voirie...) ainsi que des vestiaires et sanitaires avec douches et d'une grande salle de pause. Au centre, une surface de circulation a été aménagée pour permettre à une quinzaine de véhicules de stationner pour faciliter leur chargement et déchargement.

À l'étage, on trouve les espaces bureaux ainsi qu'une grande mezzanine restant à aménager en régie, pour en faire des salles de réunion. Si l'on continue la visite à l'extérieur sur le terrain de 12 200 m<sup>2</sup>, se trouvent un garage voirie de 310m<sup>2</sup>, de nouveaux espaces de stockage pour les matériaux et un préau pour la

menuiserie. Une serre pour les espaces verts et le chenil communal viennent compléter les aménagements. Par ailleurs, le bâtiment est sécurisé contre l'intrusion.

### DES TRAVAUX SOUS-TRAITÉS MAIS AUSSI INTERNALISÉS

Le réaménagement de tous les espaces a été conçu avec l'aide d'un maître d'œuvre. Ainsi, la plupart des travaux ont été confiés à des entreprises mais certains ont été réalisés en régie par les équipes.



Un préau réalisé par les agents.

### UN CTM PLUS ÉCOLOGIQUE

La conception de ce nouveau CTM s'inscrit dans une démarche écologique. De nombreux aménagements ont été réalisés dans ce sens. Parmi eux, un système de récupération de l'eau de pluie. Une cuve de 30 000 litres a ainsi été installée. L'eau de pluie est redistribuée pour le lavage des sols et des véhicules, l'arrosage des plantes dans la serre...

Les agents ont posé une minuterie pour l'éclairage (LED) ainsi que pour les chauffages. Cela permet d'éviter les surconsommations lorsque personne n'occupe le bâtiment. Par ailleurs, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur une surface de 440m<sup>2</sup> de toiture. Ils permettent au centre d'être en autoconsommation d'électricité et plus encore : le surplus d'énergie est vendu à Enedis, ce qui permet une remise sur les équipements municipaux ; comme le Champilambart ou les terrains de football. Les panneaux ont une puissance de production maximale de 90 kVA, avec une production annuelle estimée de 99 000 kWh.

### QUE VA DEVENIR L'ANCIEN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL ?

L'ancien centre, situé rue de la Bourrie est désormais obsolète. Il sert actuellement de lieu de stockage pour certaines associations valletaises, en attendant une solution pérenne pour celles-ci. Une fois la solution trouvée, le bâtiment sera démoli. Cela permettra de passer à la phase B du projet Saint-Christophe / La Prestière. Libéré, démoli, dépollué, fouilles archéologiques effectuées, l'ancien site sera ainsi proposé à la vente pour la concrétisation d'un quartier d'habitation.

### PORTES OUVERTES

**Vous voulez visiter le CTM ?**  
Une porte ouverte sera organisée le samedi 10 juin, de 9h à 12h.

### ZOOM SUR... LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



#### COMMENT ÇA MARCHE ?

Les rayons (photons) frappent les cellules. Ces photons transmettent ensuite leur énergie à des électrons contenus dans les panneaux. Ces mêmes électrons vont ensuite se déplacer pour produire un courant électrique continu. Un onduleur, installé dans le CTM, va transformer le courant continu en courant alternatif, ce qui va permettre de l'utiliser dans le centre, pour l'éclairage, le chauffage ou encore l'alimentation des machines... Le surplus de ce courant pourra être revendu à Enedis dans l'optique d'obtenir, en guise de rémunération, une remise sur les consommations énergétiques d'autres bâtiments et équipements municipaux.



### FOCUS SUR L'ASPECT FINANCIER

Un projet comme celui-ci a évidemment un coût. De par le contexte économique actuel et l'inflation générale qui pénalisent les travaux, le montant de cette réhabilitation et de cette création s'élève à 2 837 000 euros HT. Dans ce montant est inclus l'achat du site actuel, qui était de 537 000 euros, pour l'ensemble du terrain et du bâtiment. Ce montant global comprend les travaux mais également toutes les études et l'accompagnement nécessaires à ce projet. Il faut également mesurer que le coût du transfert de ce CTM est partiellement diminué par la vente des terrains de l'ancien site. Un montant que la municipalité ne peut encore communiquer puisque le terrain n'est pas encore libéré et dépollué.

Des subventions de l'Etat ont été accordées pour soutenir la pose des panneaux photovoltaïques et la rénovation énergétique d'une partie du bâtiment. Ces subventions s'élèvent à 275 000 euros versées par l'Etat au titre de la DETR et la DSIL.

### LE CTM EN BREF...



« Le site actuel ne répondait plus à nos besoins. Ce nouveau centre technique est un outil de travail formidable pour les agents et pour un meilleur service rendu aux Valletais. »

Alban TROMPETTE, directeur des services techniques



Une trentaine d'agents travaille chaque jour au CTM dans 12 corps de métiers :

- Electricien
- Plombier - chauffagiste
- Menuisier
- Peintre
- Maçon
- Métallier
- Jardinier - paysagiste
- Agent de voirie
- Agent de propreté urbaine
- Agent de logistique
- Mécanicien
- Responsable du centre technique
- Assistant administratif

La pluralité des compétences permet une efficacité sur tous types de tâches. Sollicités par les différents services de la mairie mais aussi pour les associations valletaises, les agents réalisent pas moins de 1 200 interventions annuelles. Vous les voyez peut-être peu mais ils opèrent une multitude de travaux primordiaux pour la ville, tels que des travaux de maintenance dans les équipements municipaux, la propreté de la voie publique, les travaux d'entretien des espaces verts ou encore la logistique lors des manifestations...



**Coordonnées :**  
18 rue Emile Gabory  
Attention : L'accueil  
se fait uniquement  
sur RDV.  
Tél : 02 28 03 39 00  
Mail : ccas@vallet.fr

## VIE MUNICIPALE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS a une mission générale de solidarité. Il s'adresse à tous, aussi bien aux personnes seules, familles, jeunes, seniors ou encore aux personnes en situation de handicap... Acteur clé de l'action sociale, il lutte aux côtés de nombreuses structures institutionnelles et associatives contre la précarité et les difficultés de la vie, ponctuelles ou pérennes.

### AU QUOTIDIEN

Les missions du CCAS sont variées. Il peut octroyer des aides financières, selon la situation, sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé (alimentaire, hygiène et carburant) ou pour des factures impayées. Il travaille en complémentarité avec les partenaires institutionnels et les associations caritatives.

Le CCAS octroie également gratuitement la carte Aléop (selon situation). Il peut domicilier les personnes sans domicile stable. Il accompagne les allocataires du RSA isolés dans leur parcours d'insertion.

### LE CCAS, C'EST AUSSI...

#### L'accès à un logement social

Vallet compte 350 logements sociaux gérés par 6 bailleurs sociaux avec lesquels le CCAS travaille en lien étroit dès la demande de logement et tout au long du parcours locatif.

#### L'accès à la culture et aux loisirs pour tous

Le CCAS noue des partenariats avec différents acteurs locaux et propose aux Valletais.es dont le quotient familial est inférieur à 800 : tickets cinéma, piscine, spectacles, abonnement médiathèque à tarif réduit et coupon d'aide à la licence sportive pour les 5-18 ans (clubs affiliés à une fédération).

#### L'accès aux soins pour tous

Depuis 2021, le CCAS a signé un partenariat avec la MCRN (Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise) dans le cadre d'une mutuelle solidaire accessible à tous. Une permanence sur rendez-vous a lieu tous les mois sur Vallet.

#### Vivre ensemble et lien social

Le CCAS propose le « Rendez-vous café », ouvert à tous : un après-midi d'échanges et de partage autour d'une boisson chaude une fois par mois à l'Intervalle.

#### Des actions pour les seniors

Le CCAS propose, avec ses partenaires, différentes actions pour les seniors tout au long de l'année : session d'activité physique adaptée, ateliers ludiques Chauffe-Citron, ateliers découverte et des temps intergénérationnels. Le CCAS organise également le repas et la distribution des colis des aînés en fin d'année.

#### Veille sociale

Le CCAS instruit des demandes de téléassistance (système d'alerte) en partenariat avec le Conseil départemental et la société Vitaris. Dans le cadre du plan canicule ou en cas de délestage électrique potentiel, un registre des personnes fragiles et isolées est tenu par le CCAS.



Plan des voies départementales (en jaune et rouge) et communales (en blanc).



## TRAVAUX QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DE LA COMMUNE EN MATIÈRE DE VOIRIE ?

Le réseau de voirie d'une commune est géré par différents acteurs : commune, département et intercommunalité. Comment sont réparties ces voies sur le territoire et quelles sont les responsabilités de chacun selon les différents types de routes ?

### DES VOIRIES DÉPARTEMENTALES

Les grands axes situés en sortie de Vallet (route d'Ancenis, route de Clisson) sont des routes départementales. La ville est également traversée par de grands axes routiers qui relient Vallet aux communes alentours (boulevard, d'Espagne, boulevard d'Italie, boulevard d'Allemagne, boulevard d'Alcester...).

Ces différentes voies continuent d'appartenir au département, qui doit en assurer l'entretien. Il exerce la compétence voirie en tant que propriétaire et gestionnaire de la voie ; il est compétent pour opérer tous travaux d'aménagement ou d'entretien de son domaine routier à l'extérieur comme à l'intérieur des agglomérations, ce qui inclut tous les accessoires indissociables de la voie dont les trottoirs.

La commune a aussi des obligations concernant les routes départementales en agglomération. Le maire exerce la police de la circulation sur l'ensemble des voies à l'intérieur de l'agglomération, incluant les routes départementales. La police municipale se charge de ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage, l'éclairage, l'enlèvement des encombrants.

### DES COMPÉTENCES INTERCOMMUNALES

La communauté de communes Sèvre et Loire qui exerce la compétence économique dans les zones d'activités, se charge de l'aménagement de ces zones et donc des voies qui s'y trouvent. Une fois créées, ces dernières sont transférées dans le domaine public communal. Les statuts de l'intercommunalité précisent que

sont d'intérêt communautaire les travaux de fauchage et débroussaillage des accotements et fossés des voies et chemins ruraux.

### LE RÔLE DE LA MAIRIE EN MATIÈRE DE VOIRIE

Le conseil municipal est compétent sur les questions relatives aux voies communales. C'est lui qui prend les décisions concernant la construction et plus généralement sur les travaux de voirie. Le maire doit, quant à lui, s'assurer de leur bon entretien. En cas de problème lié au service de la voirie, les usagers doivent en premier lieu prévenir la mairie. La maintenance est assurée par les agents de la voirie et de la propreté urbaine composée de 8 agents.

La mairie dispose d'un programme pluriannuel de réfection de voirie. Elle définit, chaque année, une liste de voies à restaurer ou sécuriser en réponse aux besoins et aux attentes des usagers.

En 2022, ces travaux ont concerné la réfection de la route de Yseron, le revêtement bi-couche de la route du village de la Fosse au Chatelier, de la route de la Vézinière, la préparation de routes au village de la Salmonière, au village de la Barre jusqu'à La Garçonnière pour une finalisation en 2023.

Pour réaliser ses projets, elle cartographie le territoire, opère des arbitrages budgétaires et coordonne les équipes et les prestataires sur le terrain.

## DES OBLIGATIONS POUR LES RIVERAINS

En tant que riverain d'une voie communale, vous êtes assujéti à diverses obligations qui prennent la forme de « servitudes ». Leur institution permet d'assurer leur aménagement, d'en faciliter les conditions de circulation, et de protéger son intégrité.



Petit rappel des obligations les plus courantes :

- Les servitudes de visibilité : obligation de supprimer les murs, clôtures, plantations gênantes, etc. afin d'assurer la sécurité de la circulation publique notamment à proximité de croisements, virages ou points dangereux ou inconfortables.
- Les servitudes relatives aux plantations : les propriétaires doivent élaguer leurs arbres ou leurs haies afin d'empêcher que les branches ou les racines n'empiètent sur la voie communale.
- Les servitude de nettoyage : en tant que propriétaire ou locataire de votre maison, vous êtes responsable de l'entretien de la portion de trottoir située devant chez vous. C'est une règle qui peut étonner, car le trottoir fait partie du domaine public, mais cette obligation existe bel et bien. Celle-ci concerne le désherbage, le balayage des feuilles mortes et autres débris, ou en hiver, le déneigement et le salage en cas de verglas.



## RAID 4L TROPHY UN VALLETAIS NOUS LIVRE SON AVENTURE

Killian FOUQUET est natif de Vallet. Cet étudiant en école d'ingénieur a participé au raid humanitaire du 4L trophy du 15 février au 2 mars 2023. Avec son équipier et 3 autres équipes de l'ICAM de la Roche-sur Yon, ils ont traversé la France, l'Espagne et une partie du Maroc en 4L. Retour sur une expérience inoubliable.

### DES PRÉPARATIFS AVANT LE GRAND DÉPART

Killian a décidé de se lancer dans l'aventure du 4L Trophy avec Noé, un copain de classe.

La première étape était de trouver la voiture. Pour cela, ils ont créé un partenariat avec un garage qui a accepté de leur prêter la 4L et de faire les révisions nécessaires.

L'équipage a dû ensuite se retrousser les manches pour récolter les fonds nécessaires pour pouvoir partir. Ils ont démarché de nombreuses entreprises pour sponsoriser le projet, monté une cagnotte en ligne, réalisé des ventes de gaufres et décorations de Noël sur le marché de Vallet. Ils ont également organisé plusieurs événements. L'objectif financier était atteint en janvier, il leur restait un mois pour préparer tous les équipements nécessaires pour le raid.

### C'EST PARTI POUR L'AVENTURE

Killian, Noé et les autres équipages de l'ICAM se sont donnés rendez-vous à l'école, à la Roche sur Yon. Tous ensemble, ils ont descendu la France jusqu'à Biarritz, le village départ du 4L trophy. Sur place, les organisateurs ont effectué les vérifications techniques et administratives, Killian et Noé étaient enfin prêts. Près de 1200 4L ont pris le départ et ont descendu l'Espagne en 2

jours. L'équipage s'est arrêté bivouaquer au bord d'un lac sous des températures très fraîches.

Arrivés au sud de l'Espagne, à Algésiras, ils ont pris le ferry pour rejoindre le Maroc. Ils ont descendu le pays jusqu'à Boulajoul avant d'entamer une première étape de piste jusqu'au bivouac de Merzouga. Cette ville nichée dans les dunes de sable était le point de dépôt des fournitures apportées à la population par chaque équipage (un sac de fournitures scolaires et 1 sac de fournitures sportives). Plusieurs étapes de pistes y étaient organisées pendant 3 jours. L'objectif était de faire le moins de kilomètres possible. Les équipages devaient respecter différents points d'étapes mais étaient libres de leur trajet.

Kilian et Noé ont ensuite entamé la grande étape marathon reliant Merzouga à Marrakech. Pendant 2 jours, ils étaient en toute autonomie et ont décidé de camper en plein désert près de Ouarzazate. Au réveil, ils ont pu découvrir un paysage incroyable, paisible avant de rejoindre Marrakech, le point d'arrivée de l'aventure. Là-bas, Kilian, Noé et leurs amis ont pu se reposer et profiter de la cérémonie de récompense et de clôture.

Cette expérience a été riche, cela leur a permis de prendre confiance en eux, de se déconnecter de leur routine, et de vivre des moments magiques. Kilian et Noé ne sont pas prêts de l'oublier.



20  
TERRE  
DE JEUX  
24

## TERRE DE JEUX 1 AN AVANT LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Alors que la billetterie est ouverte, que les volontaires peuvent candidater pour vivre le plus grand événement sportif de la planète, Vallet continue de développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux, dans le respect de la charte olympique et de la charte éthique de Paris 2024.

### SOUTENIR L'ÉDUCATION PAR LE SPORT

L'un des objectifs des Jeux olympiques/paralympiques est d'amener le sport et l'activité physique au cœur du quotidien des Français.

Le CCAS, en partenariat avec la collectivité, organise ainsi le mercredi 19 avril une matinée Jeux Part'âge consacrée à des ateliers sportifs intergénérationnels. Le CCAS lance aussi un appel aux seniors qui souhaitent participer aux différentes activités. Pour s'inscrire, appelez le CCAS au 02 28 03 39 00 (jusqu'au 7 avril).

### PROMOUVOIR LA FORMATION ET LA VALORISATION DES BÉNÉVOLES DU MOUVEMENT SPORTIF

C'est ainsi que l'Office Municipal des Sports a organisé la nuit du sport le 4 février au Champilambart. L'occasion de remercier et valoriser les bénévoles sportifs du territoire. 15 clubs et près de 200 personnes ont participé à ce moment de partage autour du sport.

### ENCOURAGER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À MENER DES ACTIONS LORS DE LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Dans le cadre des différents échanges, les établissements scolaires s'impliqueront dans l'organisation de la semaine olympique et paralympique du 3 au 7 avril. Au programme, différentes actions sur le thème de l'inclusion permettant de découvrir l'univers paralympique. Tout au long de la semaine, les établissements scolaires de Vallet s'exerceront au cécifoot, à la boccia ou encore au goalball rugby fauteuil...

## IFAC STAGE URBAN CULTURE : C'EST LA 10<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Depuis 10 ans, les structures jeunesse du territoire proposent aux jeunes de découvrir et s'initier aux disciplines de l'art de rue. L'édition passée avait réuni 80 jeunes.



### UN STAGE EN AVRIL

Pour cette nouvelle édition, trois jours de stage du 26 au 28 avril 2023 au Champilambart sont proposés aux jeunes valletais\* pour qu'ils puissent s'initier au rap mais aussi à la danse hip-hop, à la M.A.O (Musique Assistée par Ordinateur), au graffiti ou encore au Double Dutch.

La clôture de ce stage se réalisera par une représentation des jeunes qui auront participé à ces disciplines. Pour finir en beauté, le spectacle SLIDE, de la compagnie Chute Libre, sera présenté à 20h, le vendredi 28 avril. Pour les plus curieux, le spectacle sera ouvert au public.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez Laïla par mail ou téléphone : vallet.jeunesse.loisirs@utno.ifac.asso.fr ou au 07.62.26.20.80

\*Conditions d'inscription : être âgés entre 11 et 17 ans, habiter Vallet et être inscrit au Pôle jeunesse.

### SÉJOUR SOLIDAIRE ET INTERCULTUREL À ESSAOUIRA

Depuis début septembre 2022 le pôle jeunesse prépare un projet d'autofinancement autour d'un chantier solidaire à Essaouira, au Maroc, pour octobre 2023.

Le groupe est constitué de 15 jeunes valletais, âgés entre 14 et 17 ans.

Des réunions d'organisation du projet et des actions d'autofinancement individuelles et collectives ont lieu chaque mois. Un stand de vente de gâteaux sera tenu par les jeunes lors de la fête de la musique à Vallet.

N'hésitez pas à venir soutenir leur projet !



## CANYON DE LA COULEUR POUR TOUTES LES FEMMES

Depuis le 2 mars, Canyon a ouvert ses portes à Vallet. Contrairement à son nom aride, la boutique de prêt-à-porter pour femme est une bouffée de fraîcheur. Dans ce canyon, des portants de vêtements colorés illuminent les murs blancs, même par temps pluvieux. Derrière l'enseigne, la nantaise Carole NESTOR dont c'est la deuxième boutique. Elle est accompagnée d'Amandine, qui a la charge du magasin valletais. Dans celui-ci, elles proposent des vêtements de marques françaises dont une marque bretonne qui fabrique ses jeans à Damgan, à des tarifs abordables. Il y a également quelques marques espagnoles ou des mailles fabriquées en Italie mais les deux collaboratrices s'appliquent à rester en Europe et à privilégier les marques françaises. On y trouve aussi des bijoux et accessoires, français aussi, en acier inoxydable. C'est en fait une vraie caverne d'Ali Baba : il y en a pour toutes les morphologies, avec des vêtements taillés du 34 au 48, pour tous les portes monnaies et pour toutes les occasions. Carole et Delphine reçoivent des nouveautés chaque semaine. Pour les plus frileuses du shopping, Canyon a aussi son site de vente en ligne, avec les stocks des deux magasins. Le site propose le click & collect et la livraison à domicile.



6, rue d'Anjou  
Eshop : [www.canyon-nantes.fr](http://www.canyon-nantes.fr)  
Page Instagram : @canyon\_boutique

## LA FORGE TATOUAGE UNE BOUTIQUE BIEN ANCRÉE



Depuis toute petite, Violaine GUIBERT est animée par le dessin. C'est décidé, elle sera tatoueuse. Un projet longtemps mûri qui se concrétise des années plus tard avec l'ouverture de son salon : La Forge Tatouage. Polyvalente et autodidacte, elle s'applique maintenant à concrétiser les projets personnalisés de ses clients mais réalise aussi des flashes. Son univers végétal s'entremêle avec

son style, le blackwork qui permet d'allier des zones noires avec des zones très claires pour un tatouage qui ressort pleinement. Violaine s'est aussi mise à tatouer les oreilles, une zone insolite, et s'est associée à Marcy pour également proposer des piercings. Son atelier n'est pas privé et est ouvert à tous. Ses clients peuvent y entrer librement, échanger avec elle et s'il y a de la place, Violaine tatoue sans rendez-vous.

11, rue des Forges  
@laforgetatouage

## NOUVEAUX À VALLET

### CHIROPRACTEUR

M. BARRIER Antoine  
31 rue François Luneau  
Tél : 06 21 97 11 47  
[chiropraxieduignoble@gmail.com](mailto:chiropraxieduignoble@gmail.com)

### SELVA ELECTRONIQUE

Conception et fabrication de cartes électroniques  
M. HÉRIAUD David  
ZI Les Dorices  
Tél : 02 40 36 32 46  
[clara.bonnet@selva.fr](mailto:clara.bonnet@selva.fr)  
[www.selva.fr](http://www.selva.fr)

### AGDR OUEST

Vidéosurveillance et alarmes pour TPE, PME et particuliers  
M. AUGENDRE Rodolphe  
147 La pilotière  
[contact@agdr-ouest.com](mailto:contact@agdr-ouest.com)  
0636967963  
[www.agdr-ouest.fr](http://www.agdr-ouest.fr)

## CHŒUR DE VALLET L'ASSOCIATION FÊTE SES 50 ANS

En 50 ans, le Chœur a proposé plus de 300 concerts avec plus de 150 musiciens dont 28 organistes et rencontré 18 chorales. Actuellement il est composé de 27 chanteurs contre 60 en 1973.

Du 30 mai au 4 juin 2023, dans l'atrium de la mairie de Vallet, exposition des 6 panneaux réalisés en collaboration avec Vallet Mémoires, présentant l'histoire du Chœur de Vallet. Le samedi 3 juin 2023 à 20h30, concert du 50<sup>ème</sup> anniversaire à l'église de Vallet. Le programme sera composé des pièces qui ont marqué les temps forts du Chœur : Purcell, Haendel, Rheinberger, Bach... Dimanche 4 juin 2023 à partir de 10h30 le Chœur donnera plusieurs prestations dans l'atrium de la mairie de Vallet.



## UNC QUI PEUT ÊTRE SOLDAT DE FRANCE ET QUEL EST SON RÔLE ?

Le Soldat de France n'a pas combattu, mais il partage les valeurs que défend la grande famille de l'U.N.C. (Union Nationale des Combattants) : le civisme, le sens national, la droiture morale, la solidarité humaine, le respect de la mémoire combattante, le devoir de mémoire.

Qui est concerné ? Tous ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, les sapeurs pompiers, les forces de police, les militaires en activité, la croix rouge, la protection civile, les parlementaires, les élus (maires, conseillers municipaux, conseillers départementaux et régionaux)...

Ils sont les héritiers du monde combattant. Leur mission : maintenir les valeurs citoyennes du « pays des droits de l'Homme » et assurer la relève des anciens combattants.

Sur notre secteur, les Soldats de France s'engagent, entre autre, à participer activement aux commémorations des 11 novembre et 8 mai auprès des anciens combattants et à aider au devoir de mémoire près des jeunes générations...

Vous pouvez rejoindre les Soldats de France, contactez Jean-Marie GIRARD.  
Tél : 06 82 23 11 61 ; mail : jmetn.girard@orange.fr



## TÉLÉTHON - SOURIRE POUR LA VIE UN RECORD LARGEMENT BATTU !



16 112,40€ : c'est le montant de la collecte globale remise à l'AFM par notre Association Sourires pour la Vie (le meilleur le résultat était en 2015 avec 12 864€).

L'addition de toutes les animations et aussi l'arrivée de nouvelles recrues ont permis de battre ce record ! Merci à tous pour votre mobilisation, votre générosité, votre bonne humeur et l'énergie dépensée pour aider les malades, leurs familles et la recherche médicale. Ils comptent sur nous pour garder espoir en l'avenir, continuer les essais thérapeutiques.

Quelques chiffres : 1000 pots de confitures, 800 crêpes, 120L de vin chaud, 164 baptêmes de voitures anciennes par St Jo de la Regrippière, 1847 tickets de 1€ collectés à l'entrée d'Hyper U, 658 livres d'occasion vendus par Imagémo, 60 randonneurs, etc...

Notre participation au Marché de Noël a été un succès et a permis de collecter 5 375€.

Merci à tous les bénévoles. Merci à nos partenaires, à la municipalité, au magasin Hyper U pour leur engagement à nos côtés et leur soutien à l'AFM.

Continuons notre mobilisation. ! Rendez-vous les 8 et 9 décembre prochains pour une nouvelle édition.

## SEMES 1 HEURE = 1 EMPLOI

Depuis plus de 30 ans, SEMES œuvre pour soutenir les personnes en recherche d'emploi. Notre plus-value, une mise en emploi rapide pour les personnes, sans oublier l'accompagnement individualisé pour viser l'emploi durable pour tous !



Une action qui porte ses fruits. En 2022 ce sont plus de 222 salariés accompagnés, 270 clients partenaires engagés. SEMES ce sont surtout plus de 64 personnes de retour à l'emploi durable après un accompagnement, 5 salariés qui se sont orientés dans une formation reconversion, et 2 salariés que nous avons aidés à prendre leur retraite !

Sur ce mois de mars nous programmons des rencontres près de chez vous avec la formule « 1heure = 1 emploi ».

Inscription obligatoire au 02 40 03 93 54 / [secretariat@semes-44.fr](mailto:secretariat@semes-44.fr)

Personnes en recherche d'emploi, entreprises en recherche de main d'œuvre ou de prestation, contactez-nous pour en savoir plus.

SEMES une solution solidaire et de proximité contribuant au développement de l'économie locale.

6 rue de Bazoges, 44330 Vallet ; [www.semes-44.fr](http://www.semes-44.fr)



## PISCINE DIVAQUATIC UNE RÉOUVERTURE PRÉVUE LE 17 AVRIL

La Communauté de communes Sèvre & Loire possède de nombreux services à la population, dont deux équipements aquatiques complémentaires l'un de l'autre, que ce soit en termes d'activités proposées et d'infrastructure ou en termes de situation géographique sur le territoire.

En ce début mars, les différents artisans en appui des services intercommunaux sont à pied d'œuvre pour ouvrir dans les temps l'équipement aquatique en avril prochain. Après 19 mois de travaux dont 14 de fermeture, la réouverture de Divaquatic se déroulera en plusieurs phases.

Tout d'abord, une ouverture partielle avec l'accès aux bassins intérieurs pour les activités aquatiques (adultes et enfants) est prévue le 3 avril ; puis les collégiens auront accès aux activités, le 11 avril. Enfin, l'accès total à l'ensemble de l'équipement (bassins intérieurs et bassin nordique) sera possible à compter du 17 avril et ce, pour tous les publics (élèves et nageurs). Nous vous attendons nombreux à partir de cette date pour découvrir votre bel équipement !

### PORTES OUVERTES, LE 3 JUIN

Le 3 juin prochain, de 10h à 18h, venez participer à cette journée festive à la Piscine Divaquatic. Au programme : des animations, des spectacles, des surprises, des jeux gonflables pour les enfants et les adultes.

## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE SÈVRE ET LOIRE

L'Ecole de musique Sèvre et Loire relance ses inscriptions pour la saison 2023/2024. Plusieurs dates pour découvrir où s'inscrire :

- Portes ouvertes sur les deux pôles musicaux à Vallet et à Divatte sur Loire, du 22 au 27 mai 2023
- Réinscriptions pour les élèves : du 31 mai au 10 juin
- Inscriptions pour les futurs élèves : du 21 juin au 1<sup>er</sup> juillet.

Plus d'infos : [www.interco.cc-seureloire.fr/rubrique/ecole-de-musique](http://www.interco.cc-seureloire.fr/rubrique/ecole-de-musique)

## PRINTEMPS DU SPORT

Vous cherchez une activité sportive pour votre enfant (âgé de 7 à 14 ans) durant les prochaines vacances d'avril :

- 3 à 5 jours de stages de 9h15 à 16h45, sur les communes de Divatte sur Loire, Le Loroux Bottereau, Saint-Julien-de-Concelles, Le Pallet. Au programme : Football, Basketball, Voile, VTT, Courses d'Orientation, Tennis, Badminton, Escrime, Tir à l'Arc, Rugby... Quel que soit votre commune de résidence, votre enfant peut y participer.
- Mercredi 19 avril 2023 : Les parents peuvent venir participer aux activités avec leur enfant.
- Tarif du stage : selon quotient familial et adhésion à l'animation sportive départementale.

SAISON  
22/23

LE CHAMPILAMBART  
ESPACE CULTUREL DE LA VILLE DE VALLET

## PROGRAMME AVRIL MAI



DANSE / HIP HOP

VEN 28 AVRIL 20H30

SLIDE  
CIE CHUTE LIBRE

Slide en anglais signifie glisser, mais aussi effleurer, dérapier parfois... Dans ce spectacle, quatre danseurs hip-hop s'aventurent sur une surface glissante pour une chorégraphie fluide et enjouée. Quatre personnalités qui traversent le temps de leur enfance vers leurs vieux jours. Et tour à tour, se glissent dans une nouvelle peau à la recherche d'un nouvel équilibre. Pour cette traversée de l'intime, il faudra s'accrocher, glisser, puis résister. Pour enfin... lâcher prise.

Soirée organisée en partenariat avec l'Ifac dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> édition du projet « Urban culture ».



THÉÂTRE

MERCREDI 3 MAI 19H30

PARPAING  
114 CIE

« On ne choisit pas sa famille, même quand c'est elle qui nous choisit. » Nicolas, fils unique de Serge et Michèle, grandit dans un petit pavillon de zone industrielle. Il y a de l'alcool – un peu trop, de l'amour beaucoup et des secrets bien gardés. Lui-même ne dit pas à ses parents qu'il sait avoir été adopté. En 2017, un certain Alain le contacte pour lui apprendre la mort de sa femme Martine. 40 ans plus tôt, c'est elle qui lui avait donné la vie. Face à nous, celui qui se nomme Nicolas Petisoff demande : « À qui les secrets de famille font-ils du bien ? » Sur un simple praticable, carrelé comme le sol du pavillon de son enfance, accompagné d'un musicien, devant les films de ses familles, il dépose un parpaing après l'autre et façonne avec sincérité l'être qu'il devient.



CHANSON

VENDREDI 12 MAI 20H30

DOMINIQUE A

Voilà 30 ans que Dominique A officie sur la scène francophone. Tantôt écrivain, tantôt poète, auteur, compositeur, interprète, autant de casquettes qui font de lui l'artiste qui a cassé les codes et révolutionné la chanson française dès les années 90. Une carrière longue et riche qui verra naître, de 1991 à 2020, pas moins de quatorze albums solos.



CIRQUE

MARDI 16 MAI 20H30

RESPIRE  
COMPAGNIE CIRCOCENTRIQUE

Une aventure toute en rondeurs menée tambour battant par deux acrobates qui défient les lois de la gravité. Jonglages, vertiges, portés acrobatiques ou encore déséquilibres suscitent mille et une émotions, de l'émerveillement à l'appréhension, de surprises en surprises. Les notes d'un pianiste installé sur scène accompagnent ce dialogue entre scène et salle, laissant place à la spontanéité. En guise de fil rouge, subtil et fragile, leur respiration, qui les relie au public et transmet leurs émotions. Un moment intimiste et authentique. Humour, poésie, sensation, virtuosité pour une performance à couper le souffle !



MUSIQUE

MERCREDI 31 MAI 20H30

TRIO GEOFFROY TAMISIER  
"LAGRIMAS AZULES" & HARMONIE DE VALLET

Geoffroy Tamisier, un des trompettistes les plus reconnus de l'hexagone et son trio Lagrimas Azules, partageront la scène avec l'Harmonie de Vallet. Tiré du poème symphonique en 9 mouvements au titre éponyme, il s'agit d'une grande suite pour le trio soliste et l'Harmonie de Vallet où s'intercalent des pièces pour orchestre avec solistes ainsi que des pièces pour le trio seul. Un hommage à la musique espagnole et au jazz à travers un voyage onirique aux parfums méditerranéens. Chaque mouvement représente un portrait, un paysage, une scène de vie...tique. Elle entre tour à tour dans la peau d'une passionaria du fado, d'une carioca ou d'une cubanita, passionnelle, euphorique, intime et flamboyante.

## MANIFESTATIONS

JUSQU'AU 26 AVRIL

### Exposition sur les fouilles archéologiques

Atrium de la mairie  
Venez faire un bon dans le passé avec l'exposition sur la restitution des fouilles et découvrez Vallet au temps des Gaulois ! Horaires d'ouverture de la mairie.

3 AVRIL

### Conférence

Les amis de l'université et de la culture

Conférence de Yann PELLEGRIN : "Eureka! (ou pas): petite promenade dans la liste des découvertes fortuites faites par les chimistes". À 14h30 au cinéma Le Cep.

7 AVRIL

### RDV Café CCAS

Venez échanger autour d'une boisson chaude ! De 14h30 à 16h30 à l'Intervalle.



12 AVRIL

### L'heure du conte Médiathèque

Venez écouter les histoires lues par les bénévoles. Enfants de 0 à 3 ans. Sur inscription au 02 40 33 91 84.

15 AVRIL

### Marius et la petite chenille Médiathèque

Conte musical et poétique par Geoffroy TAMISIER, trompettiste et improvisateur. Un conte qui parle d'amitié, d'entraide, d'apparences parfois trompeuses, et de musique bien sûr... Pour les enfants de 3 à 6 ans, de 10h30 et 11h30. Sur inscription 02 40 33 91 84.

DU 29 AU 30 AVRIL

### Tournoi Association Handball Vallet

Tournoi amical de 9h à 21h au complexe sportif du Rouaud. Catégories Ecole de Hand à U19. Bonne humeur assurée. Bar et restauration sur place. Pour plus d'informations : association@handball-vallet.fr



DU 2 AU 17 MAI

### Exposition de tableaux Chloé AFCHAIN

"Entre réalisme et imaginaire". Passionnée de fantasy et de métal, Chloé crée des univers à la fois steampunk, gothiques et fantasy.

6 MAI

### L'heure du conte en plein air Médiathèque

Venez écouter les histoires lues par les bénévoles. À partir de 10h30 Espace de jeux - Parc du Champilambart. À partir de 4 ans Entrée libre



6 MAI

### C'est quoi ce cirque ? Médiathèque

Atelier jonglerie. En écho au spectacle « Respire » de la compagnie Circocentrique (le 16 mai au Champilambart), Lucile vous emmène à la découverte du cirque. 15h - Durée 1h 30. Tout public - entrée libre.

8 MAI

### Tournoi Roger BOUSSEAU ES Vallet

64 équipes. Début du tournoi au stade des Dorices à 8h30 et les finales à partir de 17h. Ambiance festive, bar, snacking, animation et football seront garanties.

7 MAI

### Orientation Trail Valletais (OTV) Vallet Hors Stade

Prenez une carte, suivez le parcours et trouvez les balises ! Un mixte entre trail et course d'orientation. Le Moulin Camus, 41 rue Saint Vincent à Vallet. 8h-14h. Inscriptions jusqu'au 5 mai sur [timepulse.fr](http://timepulse.fr). Restauration et bar sur place. Plus d'infos : [vallethorsstade@gmail.com](mailto:vallethorsstade@gmail.com)



8 MAI

### Commémoration

Dépôt de gerbe et discours au cimetière de Vallet à 11h pour la cérémonie de commémoration de l'armistice.



17 MAI

### Soirée back to the 80's ES Vallet

Au menu : Un apéro offert / Jambon à l'os / Plateau de fromages / Dessert et café. Animation et musique par DJ CRISMO. Inscriptions sur Helloasso Le Champilambart, à 19h30. Infos : [esvalletanimation@gmail.com](mailto:esvalletanimation@gmail.com)

24 MAI

### Don du sang

De 16h à 19h30, salle Raphael Hardy, Mouzillon. Veuillez programmer votre RDV sur le site EFS : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

26 MAI

### RDV Café CCAS

Venez échanger autour d'une boisson chaude ! De 14h à 16h à l'Intervalle.

26 MAI

### Don du sang

De 16h à 19h30, salle Raphael Hardy, Mouzillon. Veuillez programmer votre RDV sur le site EFS : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

DU 30 MAI AU 4 JUIN

### Exposition et concert Chœur de Vallet

Exposition dans l'atrium de la mairie sur l'histoire du Chœur de Vallet en partenariat avec Vallet Mémoire. Concert le 4 juin dans l'atrium à partir de 10h30.

3 JUIN

### Marché de créateurs Abricadabroc

L'association nantaise est de retour pour vous présenter une quinzaine de talents créatifs locaux. Place Charles de Gaulle de 10h à 19h.



3 JUIN

### Festival Lid Ar Morigan

Concerts de folk metal et acoustique autour des cultures médiévales auxquels se rajoutent un marché médiéval, des animations, des boissons locales, artisanales et des foodtrucks. 20 €, au Champilambart. Billets sur [helloasso.com](http://helloasso.com) ou [cityevent.com](http://cityevent.com)

3 ET 4 JUIN

### Tournoi Pampres Valletais Basket

Tournoi jeunes - école de basket. Sur inscription. Il reste des places pour les catégories U7 et U9. Les inscriptions sont possibles jusqu'à fin avril. Gymnase des Dorices, de 9h à 18h. Plus d'infos : [tourniopvb@gmail.com](mailto:tourniopvb@gmail.com)



10 JUIN

### Fête des écoles Paul Eluard

Nombreux stands et activités (pêche aux canards, pêche à la ligne, lasertag, châteaux gonflables, manèges...). De 14h à 19h, espace des Dorices. 15h : spectacle des maternelles. Restauration et bar sur place. Contact : [ape-vallet.jimdo.com](mailto:ape-vallet.jimdo.com)



### LES RDV DU CINÉMA LE CEP

Fidèle à son engagement dans l'éducation à l'image et l'éveil au cinéma, le cinéma Le Cep programme des séances dédiées au jeune public. Un jeudi par mois, il propose de découvrir ou redécouvrir un classique du cinéma. Retrouvez toute la programmation du cinéma : [www.cinemalecep.fr](http://www.cinemalecep.fr) Contact : 02 40 36 60 82

# REGARD SUR LA VILLE

## LE RETOUR DU PRINTEMPS



© Photographiein

## CALENDRIER DES DÉCHETS



Vos prochaines dates de collecte sur Vallet en avril/mai/juin

Jours de collecte de vos déchets ménagers : à Vallet, vos bacs et vos sacs de tri sélectif sont prélevés une fois tous les 15 jours, semaines vertes, soit les jeudis (secteur bourg et nord) et vendredis (secteur sud). Attention décalage d'une journée si jours fériés.

Les containers et sacs jaunes doivent être déposés la veille du jour de collecte, seulement le soir après 18h et récupérés le jour de la collecte au plus vite.

- > 14 et 15 avril
- > 27 et 28 avril
- > 12 & 13 mai
- > 25 & 26 mai
- > 8 & 9 juin

Un doute sur votre jour de collecte ?

Ayez le réflexe : [geolocalisation.cc-sevreloire.fr](http://geolocalisation.cc-sevreloire.fr)



Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau

Téléphone standard : 02 40 33 92 00

[www.vallet.fr](http://www.vallet.fr) | [facebook @villedevallet](https://www.facebook.com/villedevallet)

- > Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Services ouverts le lundi de 9h à 12h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- > Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

NUMÉRO D'URGENCES | PHARMACIE DE GARDE : 3237

SAMU : 15 | POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- > **CHOISNET Annabella**  
Née le 27/12/2022
- > **MESNEL Ethel**  
Née le 27/12/2022
- > **EUSTACHE KERGUENLOU Lucie**  
Née le 31/12/2022
- > **FLEURANCE Milo**  
Né le 02/01/2023
- > **COTTEREAU MANCEAU Eden**  
Né le 03/01/2023
- > **BONNY Agathe**  
Née le 08/01/2023
- > **MARTIN MAUGET Mia**  
Née le 11/01/2023
- > **DUMONT Liam**  
Né le 16/01/2023
- > **NICOLLET LE DREFF Capucine**  
Née le 10/02/2023

### Décès

- > **TESSIER Maryline**  
Le 11/01/2023
- > **VALLET Zacharie**  
Le 12/01/2023
- > **PRIOU née PAPIN Bernadette**  
Le 14/01/2023
- > **DUGAST Christophe**  
Le 15/01/2023
- > **AUBRON Alain**  
Le 18/01/2023
- > **GLOTIN Jérémie**  
Le 26/01/2023
- > **CERISIER Francis**  
Le 10/02/2023
- > **LE SAOUT née GRELIER Michèle**  
Le 18/01/2023
- > **MARCHAND Marie-Josèphe**  
Le 14/02/2023

### Mariages

- > **NORMAND Jean-François et THÉBAUD Mathilde**  
Mariés le 18/02/2023